

Longueuil, le 18 septembre 2026

Nicholas Gagnon-Daniel
Chef de service – Administration et amélioration continue
Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
Ville de Gatineau

Objet : Questions non répondues au forum d'information en ligne - démarche participative sur la tarification de la carte Accès Longueuil pour les non-résidents

Bonjour,

Nous vous remercions encore une fois d'avoir participé à notre forum d'information en ligne le 10 septembre 2026 dans le cadre de la démarche participative sur la tarification de la carte Accès Longueuil pour les non-résidents.

Lors du forum, les échanges ont été très riches et ont suscité un grand nombre de questions de la part des personnes participantes. Bien que nous ayons tenté de répondre à un maximum d'entre elles lors de l'activité, le temps ne nous a pas permis de traiter l'ensemble des questions soulevées. Vous trouverez ci-dessous celles qui sont restées en suspens.

Si possible, nous vous serions reconnaissants de nous transmettre vos réponses d'ici le 25 septembre 2026 afin de nous permettre d'assurer un suivi adéquat auprès des personnes participantes et d'alimenter la suite de la démarche.

1. Comment la ville de Gatineau procède pour les activités offertes par des organismes et non par la ville ? Est-ce que ces organismes sont subventionnés par la ville ?
2. Quel est le ratio entre résident vs non-résident sur les 107 802 cartes Accès Loisirs émises par la ville Gatineau ?
3. Les non-résidents de la Ville de Gatineau doivent-ils se procurer une carte Accès-Loisirs pour participer à des activités culturelles, comme un club d'histoire, de philosophie ou de photographie? Si elles ne détiennent pas cette carte, peuvent-elles tout de même s'inscrire dans un second temps, advenant qu'il reste des places disponibles après la période d'inscription des résidents?
4. Depuis l'instauration de la carte Accès-Loisirs pour les non-résidents, la municipalité de Saint-Hyacinthe a-t-elle vu des améliorations quant à son offre de services, la gestion des organismes, etc. ?
5. Les cartes Accès-Loisirs pour les non-résidents de Gatineau sont-elles différentes visuellement que celles des résidents ?
6. Vous nous avez présenté la façon dont la carte accès a été mise en œuvre à Gatineau. Pourriez-vous également nous expliquer quelles étaient les raisons qui ont amené votre municipalité à



l'instaurer? Quel problème cherchez-vous à résoudre et quels étaient les objectifs poursuivis au départ?

7. Le système en deux vagues d'inscription crée une situation où un non-résident pourrait payer 300\$ pour sa carte et ne pas obtenir de place dans une activité. Existe-t-il un mécanisme de remboursement ou de report dans ce cas ? Comment la Ville gère-t-elle la communication de ce risque auprès des non-résidents ?

Merci pour votre précieuse collaboration.

En vous souhaitant mes salutations les plus distinguées.

Auxane Celen – Conseillère à la participation publique